

Bilan de la migration active de l'Oie cendrée *Anser anser* en Charente-Maritime en 2008



Nicolas GENDRE, responsable de programme au service Espaces protégés de la LPO.

Gunter DE SMET, expert Mission Migration de la LPO.

Saisie des données : Stéphane COHENDOZ (LPO17).

1. Méthodologie

Comme chaque printemps, le groupe départemental des observateurs LPO de Charente-Maritime et les ornithologues rattachés aux espaces protégés du département relancent l'observatoire de la migration active qui concerne deux espèces : l'Oie cendrée *Anser anser* et la Grue cendrée *Grus grus*.

L'espèce emblématique est l'Oie cendrée car la Charente-Maritime est non seulement un département de transit important pour cette espèce mais aussi un lieu d'hivernage renommé dans l'ouest de la France, notamment sur les réserves naturelles de la baie d'Aiguillon, de Moëze-Oléron et du marais d'Yves.

Toutes les informations sont ainsi récoltées et transférées sur la base de données du service Etudes du Patrimoine Naturel de la LPO à Rochefort.

2. Les résultats 2008

2.1 Observations brutes d'Oies cendrées en migration active en provenance du sud (113 entrées dans la base de données LPO 17, n=14116 individus)

- 20 le 21/01, Saint-Loup-de-Saintonge, centre-village, direction N puis NE.
- 22 le 22/01, Moëze, réserve naturelle – partie continentale, direction N à 9h45.
- 100 le 24/01, Genouillé, centre-village, migration active.
- 130 le 24/01, Saint-Pierre-d'Oléron, fort Royer, à 17h00 vers le nord.
- 13 le 24/01, Moëze, réserve naturelle – partie continentale (50 direction N à 10h00 + 70 direction N à 16h00).
- 53 le 25/01, Moëze, réserve naturelle – partie continentale, direction nord à 12h50.
- 31 le 25/01, Saint-Christophe, centre-village, à 8h20 vers le nord.
- 50 le 26/01, Rochefort, base aéronavale, à 8h00 au-dessus de l'école de gendarmerie de Rochefort, direction nord-est.
- 20 le 26/01, Aigrefeuille-d'Aunis, centre-village, direction nord à 12h00.
- 260 le 26/01, Croix-Chapeau, la Trigalle (minimum 100 à 14h00 vers NNE, 80 à 16h00 vers NNE).
- 50 le 27/01, Marsilly, coup de vague.
- 230 le 27/01, Esnandes, pointe Saint-Clément (vues en 2 groupes : 140 individus et 40 individus).
- 90 le 27/01, Marsilly, centre-village, 80 à 100 vers le nord à 10h00.
- 42 le 27/01, la Rochelle, port de la Rochelle-Pallice, 9h15 sur une seule file, plein nord.
- 100 le 27/01, Rochefort, station de lagunage (à 9h00 et 9h15 : 2 vols de 50 individus chacun)
- 150 le 27/01, Saint-Clément-des-Baleines, phare des Baleines, vers le NO.
- 60 le 27/01, Croix-Chapeau, la Trigalle, à 9h00 vers NNE.
- 8 le 27/01, Moëze, réserve naturelle – partie continentale, direction nord à 9h00.
- 25 le 27/01, Saint-Christophe, centre-village, à 17h45 vers le nord.
- 50 le 28/01, Breuillet, Lortuge, à 17h00 vers le nord.
- 1200 le 28/01, Royan, le parc, gros passage vers 18h00 venant de traverser l'estuaire et passant au dessus de Royan.
- 2 le 28/01, La Rochelle, cité Saint-Maurice, 8h30, plein nord.
- 140 le 28/01, Rochefort, station de lagunage (à 9h00 et 9h30 : 2 vols de 70 individus chacun)
- 20 le 28/01, Saint-Laurent de la Prée, marais de Fouras, vers le nord.

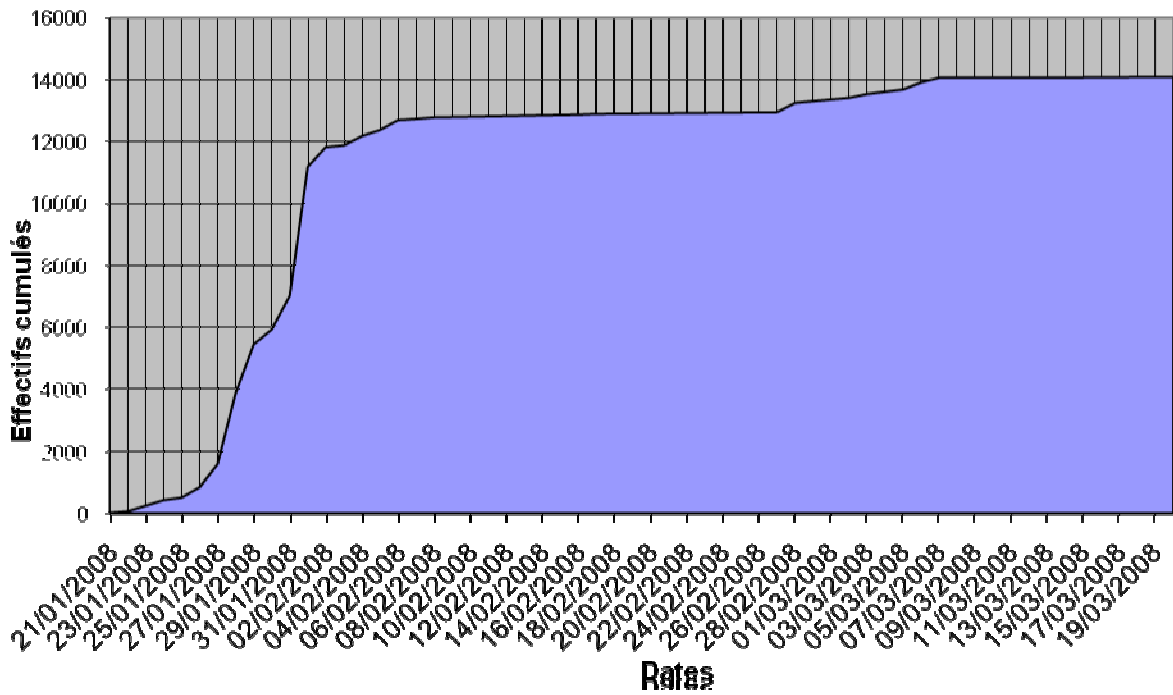
- 440 le 28/01, Moëze, réserve naturelle – partie continentale (35 direction nord à 12h15 ; 175 direction nord à 17h20 ; 110 direction nord à 17h30 ; 120 direction nord à 17h45)
- 100 le 28/01, Saint-Froult, Plaisance, direction NO à 18h00.
- 100 le 28/01, Châtelailon-Plage, les Boucheleurs, à 18h00 vers le nord.
- 94 le 28/01, La Laigne, centre-village.
- 300 le 29/01, Puilboreau, centre-village, aud-dessus de l’auberge des étoiles, à 9h30.
- 175 le 29/01, Marsilly, centre-village vers le nord à 9h00.
- 100 le 29/01, Marsilly, centre-village.
- 40 le 29/01, La Rochelle, cité du prieuré, à 18h25 vers le nord.
- 8 le 29/01, Saint-Loup-de-Saintonge, marais des Landes, à 8h30 direction NO.
- 150 le 29/01, Tonnay-Boutonne, centre-village, 10h30 direction NE.
- 80 le 29/01, Benon, l’abbaye de la grâce de Dieu, à 13h12.
- 100 le 29/01, Rochefort, centre-ville, au-dessus de l’hôpital de Rochefort, cours Roy Bry, à 11h50, direction sud à nord.
- 550 le 29/01, Moëze, réserve naturelle - partie continentale (43 direction nord à 8h00 ; 137 direction nord à 9h04 ; 34 direction nord à 9h34 ; 30 direction nord à 10h16 ; 53 direction nord à 11h19 ; 80 direction nord à 10h30 ; 73 direction nord à 16h30 ; 40 direction nord à 16h32).
- 35 le 29/01, Yves, réserve naturelle du marais d’Yves, à 9h20 vers le nord.
- 30 le 29/01, Angoulins, centre commercial, à 8h35 vers le nord.
- 40 le 29/01, Saint-Christophe, centre-village, à 9h30 vers le nord.
- 80 le 29/01, Rochefort, centre-ville, à 12h00.
- Minimum 50 le 30/01, Saint-Loup-de-Saintonge, marais des Landes à 10h30.
- 37 le 30/01, Royan, le parc, 9h45 passant au-dessus de Royan après traversée de l’estuaire.
- Un passage précédent le 30/01, à Royan, à 9h00 a été entendu mais non vu (brouillard épais).
- 120 le 30/01, Royan, centre-ville, Passage à niveau n°49, à 11h00 vers le NE.
- 50 le 30/10, Moëze, réserve naturelle – partie continentale, direction nord à 11h07.
- 250 le 30/01, Saint-Pierre-d’Amilly.
- 58 le 31/01, Rochefort, Station de lagunage, 9h30.
- 425 le 31/01, Le Gua, Souhe, 400 à 450 vers le nord.
- 77 le 31/01, Moëze, réserve naturelle – partie continentale (58 direction nord à 8h25 ; 19 direction nord à 9h20).
- 60 le 31/01, Romegoux, centre-village.
- Minimum 200 le 31/01, Rochefort, marais du Martrou.
- 50 le 31/01, Trizay, la sablière, à 8h20.
- 48 le 31/01, Dompierre-sur-Mer, Mouilleped, à 11h30.
- 9 le 31/01, Saint-Pierre-d’Oléron, centre-ville, à 8h00 direction nord.
- 120 le 01/02, Saint-Rogatien, centre-village, direction nord à 8h42.
- 35 le 01/02, Périgny, la pommeraie, direction nord à 8h43.
- 30 le 01/02, Saint-Loup-de-Saintonge, les petites rivières, direction nord.
- 50 le 01/02, Rochefort, centre-ville, au-dessus de la gendarmerie de Rochefort, à 11h30. Vol direction NNO.
- 40 le 01/02, Saint-Jean-d’Angle, centre-village, à 10h00.
- 224 le 01/02, Rochefort, station de lagunage (à 9h30, 10h00 et 10h15 ; 3 vols de 110, 32, 82 individus).
- 250 le 01/02, Saint-Jean-d’Angle, Saint-Fort, vers 12h30.
- 80 le 01/02, Saint-Hilaire-de-Villefranche, centre-village, à 10h45 vers le NNO.
- 130 le 01/02, Croix-Chapeau, la Trigalle, dont 50 à 10h00 direction NNE et 80 à 11h30 direction NNE.
- 285 le 01/02, R.N. de Moëze : 160 à 9h58 direction nord, 115 à 14h55 direction nord.
- 509 le 01/02, R.N. de Moëze : se posent pour la nuit à 16h00 dans la baie de Saint-Froult.

- 2354 le 01/02, Baie de l'Aiguillon : posées sur la baie, arrivée de migrateurs, pose encouragée par le mauvais temps bien que le vent soit favorable.
- 60 le 01/02, Bourcefranc-le-Chapus, centre-village.
- 50 le 02/02, Saint-Georges-de-Didonne, centre-ville, à 9h00.
- 150 le 02/02, Saint-Laurent-de-la-Prée, Touchelongue, à 8h00 vers le nord.
- 10 le 02/02, R.N. de Moëze, se posent en mer pour la nuit.
- 332 le 02/02, R.N. de Moëze, : 100 à 8h00 vers le nord (dont 6 tuées par chasseurs), 98 direction nord à 8h20, 14 direction nord à 8h25 et 120 direction nord à 8h35.
- 46 le 02/02, Marsilly, golf de la prée, vers le nord.
- 50 le 02/02, Saint-Georges de Didonne, centre-ville, à 9h00.
- 56 le 03/02, R.N. de Moëze, à 8h25 vers le nord (dont 4 tuées par chasseurs).
- 300 le 04/02, Juicq, centre-village, à 9h45 vers le nord.
- 110 le 05/02, La Clisse, centre-village, vers le nord à 9h00.
- 66 le 05/02, R.N. de Moëze, à 10h30 vers le nord.
- 20 le 05/02, Marans, centre-ville.
- Le 05/02, Breuillet, Lortuge, observation auditive de nuit (vers 20h15).
- 20 le 06/02, Rochefort, marais du Martrou, à 8h10.
- 100 le 06/02, Rochefort, centre-ville, vers 17h45.
- 200 le 06/02, Rochefort, centre-ville, vers le nord à 17h30.
- 20 le 07/02, Yves, marais de Voutron, chiffre approximatif, non chiffrée car non vues à cause du brouillard, vers 9h30.
- 17 le 07/02, Bourcefranc-le-Chapus, lycée aquacole, vers le nord à 19h00.
- 50 le 08/02, R.N. de Moëze, à 8h45 vers le nord.
- 87 le 16/02, Saint-Laurent-de-la-Prée, pointe de la Parpagnole, à 17h51 vers le nord.
- 19 le 17/02, Nieul-sur-Mer, centre-village.
- 6 le 17/02, Angoulin, centre-village, à 9h45 vers le nord (légèrement NNE).
- 54 le 27/02, R.N. de Moëze, vers le NE.
- 205 le 28/02, R.N. de Moëze, en deux groupes (95 et 110) à 17h35 vers le nord.
- 60 le 28/02, Saint-Jean-d'Angle, cabane rouge, vol migratoire.
- 40 le 28/02, Saint-Just-Luzac, la Grimaudière, vol migratoire.
- 40 le 02/03, Saint-Loup-de-Saintonge, centre-village, direction NE.
- 74 le 02/03, Royan, marais de Pousseau, groupe venant de traverser l'estuaire de la Gironde, vol en direction NE.
- 38 le 02/03, Ardillères, les Ardilleaux, à 15h50 vers le nord.
- 9 le 02/03, Nieulle-sur-Seudre, en vol vers le nord à 18h00.
- 18 le 03/03, Nieulle-sur-Seudre, vers 13h00.
- 15 le 03/03, Nieulle-sur-Seudre, pont de Pélard, vers 18h00.
- 90 le 03/03, R.N. Yves : 52 à 11h00 et 38 à 16h50 vers le nord.
- 50 le 05/03, Saint-Georges-de-Didonne, centre-ville, vers 8h50.
- 80 le 05/03, Nieulle-sur-Seudre.
- 17 le 05/03, R.N. Yves, à 10h30 vers le nord.
- 150 le 06/03, Saint-Laurent-de-la-Prée, écluse de Parpagnole, vues de loin, à 8h51.
- 82 le 06/03, R.N. Yves, à 14h10 vers le nord.
- 150 le 07/03, Fouras, centre-ville, à 11h00 vers le nord.
- 9 le 15/03, Champagnac, à 9h00.
- 20 le 20/03, Avy, aérodrome de Pons-Avy.

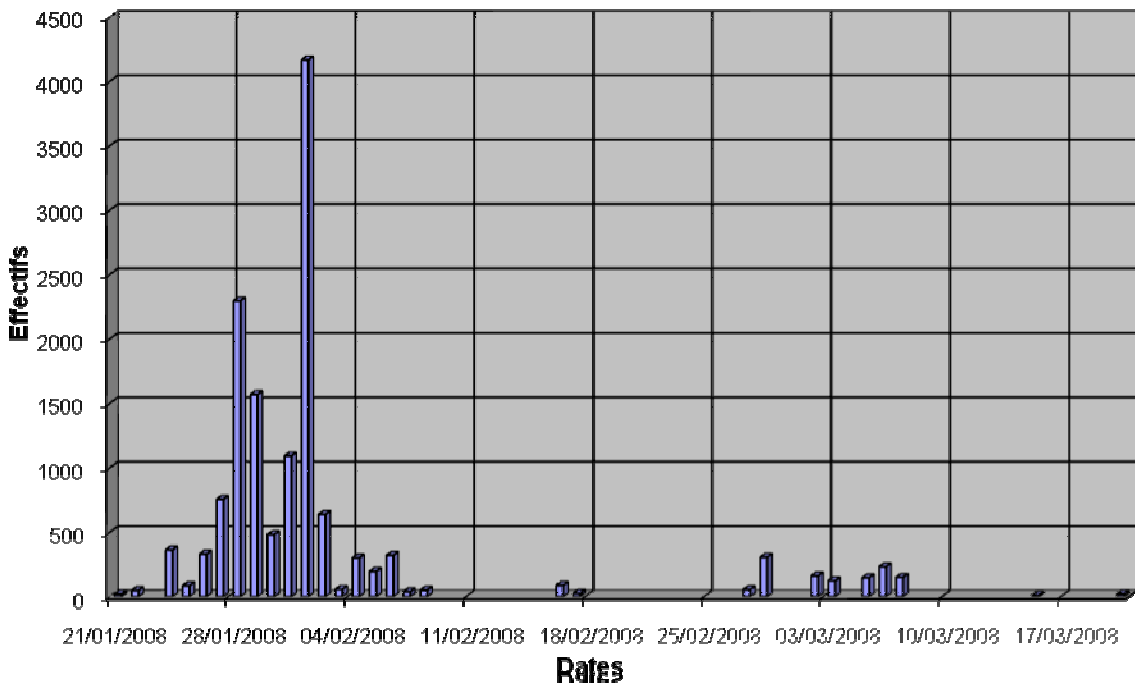
2.2. Résumé des données brutes par jour (janvier-mars 2008) , ainsi que les effectifs cumulés. En rouge : le jour avec la plus forte migration (4167 individus le 01/02/2008).

| <i>Dates</i> | <i>Effectifs</i> | <i>Dates</i> | <i>Effectifs cumulés</i> |
|-------------------|------------------|-------------------|--------------------------|
| 21/01/2008 | 20 | 21/01/2008 | 20 |
| 22/01/2008 | 47 | 22/01/2008 | 67 |
| 24/01/2008 | 363 | 24/01/2008 | 430 |
| 25/01/2008 | 84 | 25/01/2008 | 514 |
| 26/01/2008 | 330 | 26/01/2008 | 844 |
| 27/01/2008 | 755 | 27/01/2008 | 1599 |
| 28/01/2008 | 2296 | 28/01/2008 | 3895 |
| 29/01/2008 | 1570 | 29/01/2008 | 5465 |
| 30/01/2008 | 482 | 30/01/2008 | 5947 |
| 31/01/2008 | 1092 | 31/01/2008 | 7039 |
| 01/02/2008 | 4167 | 01/02/2008 | 11206 |
| 02/02/2008 | 638 | 02/02/2008 | 11844 |
| 03/02/2008 | 56 | 03/02/2008 | 11900 |
| 04/02/2008 | 300 | 04/02/2008 | 12200 |
| 05/02/2008 | 196 | 05/02/2008 | 12396 |
| 06/02/2008 | 320 | 06/02/2008 | 12716 |
| 07/02/2008 | 37 | 07/02/2008 | 12753 |
| 08/02/2008 | 50 | 08/02/2008 | 12803 |
| 16/02/2008 | 87 | 16/02/2008 | 12890 |
| 17/02/2008 | 25 | 17/02/2008 | 12915 |
| 27/02/2008 | 54 | 27/02/2008 | 12969 |
| 28/02/2008 | 305 | 28/02/2008 | 13274 |
| 02/03/2008 | 161 | 02/03/2008 | 13435 |
| 03/03/2008 | 123 | 03/03/2008 | 13558 |
| 05/03/2008 | 147 | 05/03/2008 | 13705 |
| 06/03/2008 | 232 | 06/03/2008 | 13937 |
| 07/03/2008 | 150 | 07/03/2008 | 14087 |
| 15/03/2008 | 9 | 15/03/2008 | 14096 |
| 20/03/2008 | 20 | 20/03/2008 | 14116 |

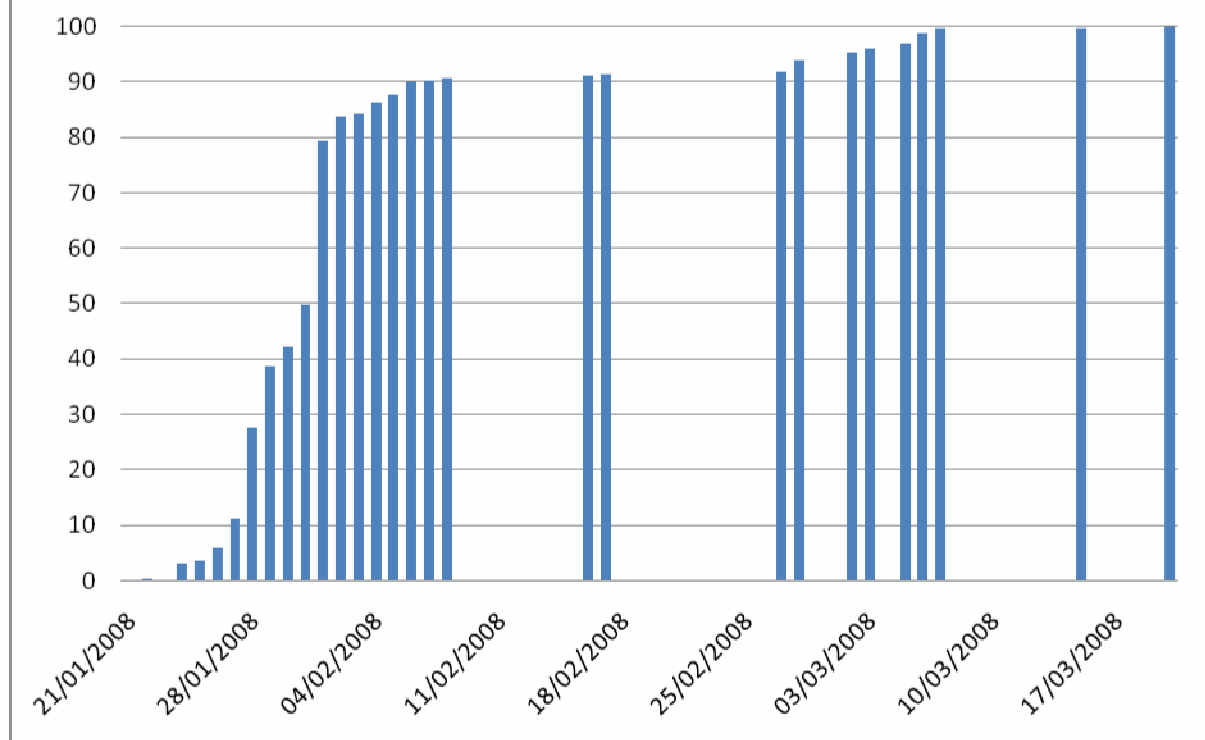
Phénologie de la migration active de l'Oie cendrée en Charente-Maritime.
Effectifs cumulés en janvier - mars 2008 (n = 14116).



Phénologie de la migration de l'Oie cendrée en Charente-Maritime.
Effectifs journaliers en janvier - mars 2008 (n = 14116).



**Pourcentages journaliers des effectifs cumulés
des Oies cendrées en migration active
en Charente-Maritime en janvier-mars 2008 (n = 14116).**



Données brutes : dates et pourcentages journaliers des effectifs cumulés des Oies cendrées en migration active en Charente-Maritime en janvier-mars 2008. Plus de 10% des Oies cendrées migrent avant le 27 janvier. 90% pourcent passe avant la fin de la première décade de février.

| | | | | | |
|-------------------|----------|-------------------|----------|-------------------|----------|
| 21/01/2008 | 0,14168 | 01/02/2008 | 79,38509 | 16/02/2008 | 91,31482 |
| 22/01/2008 | 0,47463 | 02/02/2008 | 83,90478 | 17/02/2008 | 91,49192 |
| 24/01/2008 | 3,04618 | 03/02/2008 | 84,3015 | | |
| 25/01/2008 | 3,64125 | 04/02/2008 | 86,42674 | | |
| 26/01/2008 | 5,97903 | 05/02/2008 | 87,81524 | | |
| 27/01/2008 | 11,32757 | 05/02/2008 | 87,81524 | | |
| 28/01/2008 | 27,5928 | 06/02/2008 | 90,08217 | | |
| 29/01/2008 | 38,71493 | 07/02/2008 | 90,34429 | | |
| 30/01/2008 | 42,12949 | 08/02/2008 | 90,69849 | | |
| 31/01/2008 | 49,8654 | | | | |
| <hr/> | | | | | |
| 27/02/2008 | 91,87446 | 02/03/2008 | 95,3032 | 15/03/2008 | 99,85831 |
| 28/02/2008 | 94,03513 | 03/03/2008 | 96,04703 | 20/03/2008 | 100 |
| | | 05/03/2008 | 97,08841 | | |
| | | 06/03/2008 | 98,73193 | | |
| | | 07/03/2008 | 99,79455 | | |

2.3. Conclusion : migration printanière 2008

La migration prénuptiale de l'Oie cendrée en Charente-Maritime est de plus en plus précoce. A partir du 21 janvier 2008, la migration est quotidienne (à l'exception du 23/1) jusqu'au 8 février. Le seuil des 10% est dépassé le 27 janvier. **Près de la moitié des effectifs cumulés des Oies cendrées est notée pendant la 3^{ème} décade de janvier. Plus de 90% des Oies cendrées passent avant la fin de la 1^{ère} décade de février.** Un passage migratoire très important est également noté les **28 et 29 janvier**, avec respectivement **2296 et 1570 Oies cendrées**. Le mouvement le plus important de la saison est noté le **1^{er} février** avec **4167 individus** comptabilisés. Après une période d'accalmie et une faible reprise de la migration début mars, les derniers migrateurs sont notés le 20 mars. Les observateurs ont remarqué un total de 14116 Oies cendrées en migration active entre le 21 janvier et le 20 mars. Comme une partie importante de la migration de l'Oie cendrée est nocturne, ces nombres, à base d'observations visuelles, sous-estiment le passage réel.

On remarque dès le mois de janvier une diminution importante des effectifs présents en hivernage sur les réserves naturelles. Ainsi les effectifs présents sur la réserve naturelle de la baie d'Aiguillon passent de 1600 Oies cendrées hivernantes le 10 janvier à 367 le 22 janvier 2008. Le même phénomène est noté sur la même période sur la réserve naturelle de Moëze-Oléron. En 2008, la majorité des Oies cendrées hivernantes ont quitté les sites avant le 22 janvier, au moment même où sont détectés les premiers mouvements migratoires d'oiseaux venus du sud.

Le retour des Oies cendrées hivernant en Espagne et en France sur les sites de nidification scandinaves est de plus en plus précoce. Ce phénomène est bien documenté tout le long de la route migratoire, grâce aux individus marqués. Les nicheurs de la Scanie (Sud de la Suède) retournent en moyenne plus tôt que les norvégiens. Faute de sites de gagnage au début du printemps en Norvège, les Oies cendrées norvégiennes font généralement une escale aux Pays-Bas avant de regagner leurs territoires estivaux. Les nicheurs suédois et norvégiens hivernent de moins en moins en Espagne. De plus en plus d'Oies cendrées hivernent aux Pays-Bas.

La lecture de colliers et les contrôles de bagues nous apprennent que la migration printanière des Oies cendrées scandinaves qui quittent leurs sites d'hivernage en Espagne commence déjà début janvier. Ce premier passage discret passe facilement inaperçu auprès des observateurs. D'une part, le véritable début du passage est masqué par les mouvements des hivernants et le turn-over des populations en transit. D'autre part, il est possible que les Oies cendrées qui retournent le plus tôt de l'Espagne, survolent la France en limitant les haltes migratoires.